L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.................... $3 00
Six Mois.................. 1 50
Quatre Mois............... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Les dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

La liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Résumant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Portant le No Municipal 2360 rue Rousseau entre les rues Première et Serapara.

Succession de Mme Charles Kirsch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 61 064 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Charles Kirsch et en faveur de Walter J. Kirsch et Mme Cecilia Cong ore à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Levée, Première et Serapara, désignés comme lots Nos 1 et 2 et contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds sept pouces de face à la rue Rousseau sur cent vingt cinq pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan fait par C. H. Pilié, voyer, le 5 novembre 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Geo Montgomery avocat des plaignants en exécution.

28 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Typewriters, Instruments Télégraphiques, Installations Electriques, Meubles Assortis, etc.

W. J. Gayle & Co vs Culpepper & Stan(d)ley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 030—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 16 novembre 1904, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Aux troisième et quatrième étages des lieux No 805 rue du Canal.

3 Typewriters, 10 instruments télégraphiques, 1 lot d'installations électriques et un grand lot assorti de tables et de chaises et autres meubles, papeterie, divers etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Stafford & Lambert, avocats pour les plaignants.

6 nov—6 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans une affaire etc G. J. Grabbe vs. Alfred Pierson et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 65 557—En vertu d'un writ de fieri facias contre G. J. Grabbe, défendeur "in rule" et en faveur de la succession de W. B. Fahey, plaignant "in rule" à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Tous les droits, titres et intérêts de G. J. Grabbe dans et à un certain procès maintenant pendant dans la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 74 054 intitulé G. J. Grabbe vs W. R. Frantz, Mme Joséphine Fahey et la succession de W. B. Fahey dans lequel ledit Grabbe réclame d'être le propriétaire de propriétés décrites comme lots 1, 2, 3 et 4 dans l'îlet No 9 du troisième district, borné par les rues Dupré, D'Abadie, White et Onzaga, contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente-un pieds sept pouces, et deux lignes de face à la rue Dupré sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Dupré et Onzaga.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant "in rule."

28 oct—29 31—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil pour Effectuer un partage de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos municipaux 1629 et 1633 rue St André, entre les rues St Charles et Carondelet.

Dans l'affaire de Mary Connolly et Mary L. Bentley vs Cecilia A. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 74,259—En vertu d'un jugement rendu le 3 novembre 1904 et signé le 10 novembre 1904, décrétant la vente de la propriété ci-dessous décrite, afin d'effectuer un partage à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant ou en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet (autrefois Apollon), St Charles, Ste Marie et St André, et désigné comme le lot No quarante trois sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte, déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 79, lequel dit lot mesure trente et un pieds cinq pouces de face à la rue St André sur une profondeur de quatre vingt onze pieds et trois pouces sur la ligne le divisant du lot No quarante deux et quatre vingt treize pieds onze pouces et six lignes sur la ligne le divisant du lot No quarante six, et trente pieds cinq lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Andrew Hero, Jr, avocat pour les plaignantes.

11 nov—11 12 18 25—déc 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 1465 rue Robertson entre Columbus et Kerlerec.

Mme Marie Navailles vs Gustave Gatara.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 74 404—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 630, borné par les rues Robertson, Claiborne, Columbus et Kerlerec, désigné par le No cinq sur un plan de A. Castaing, daté le 10 août 1849, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire et mesurant trente et un pieds et six lignes de face à la rue Robertson sur cent cinq pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles plus ou moins, lequel lot de terre est composé de la moitié du lot 85, 2ème moitié d'une partie du lot 84 et 3ème moitié d'une partie du lot 13.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles A. Butler avocat pour la plaignante.

28 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 1

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 139 rue Decatur

Petite bouteille............ 25c.
Grand flacon ...... 50c.

Alliances et tous autres genres de

Bagues de Mariage.

Médailles de tous dessins en argent et en or

—CHEZ—

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS.

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO.

833 RUE DU CANAL, PRÈS DAUPHINE

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

313..................RUE ROYALE..................313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Ville Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la compagnie sont sollicités

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871..................$3 239,091 Pertes par l'incendie de Boston en 1872 .... $1,449 74

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

GUSTAF R. WESTFELDT L. C. FALLON LUCAS E. MOORE C. M. SORIA
CLARENCE F. LOW Secrétaire Résident J. G. PEPPER Assistant-Secrétaire
THOS. H. ANDERSON Député Assistant Secrétaire

10avril—1an—JeuDimMar

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payees au comptant sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royal.

Capital....................................	$ 500,00 0
Actif.......................................	1,148 924 4
Surplus net...............................	310,910 0

CHARLES JANVIER Président. R. E. CRAIG, Vice-Président

FERGUS G. LEE Secrétaire

CHAS D. FOUCHER Gérant.

Pertes payées depuis l'organisation........................ $4,613,500 71

8 jan—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif Civil de 4 Steamboats de valeur, à savoir:

L'ELECTRA, le W. T. SCOVELL, le GEM, et le RED RIVER

Aussi de Sept Barges Modèles.

Dans l'affaire de la Red River Line pour un Receveur

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 191—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 28 octobre 1904 et signé le 2 novembre 1904 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 15 décembre 1904 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Les steamboats ci-après nommés, ensemble avec leurs machines, bouilloires, installations de poulies, appareils, meubles et toutes autres dépendances y appartenant, etc., lesquels bateaux ayant été construits par la chantier de bateaux Howard à Jeffersonville, Indiana, à savoir:

1° LE STEAMBOAT ELECTRA 170 pieds de longueur, 35 pieds de largeur et 5 2/1 pieds de profondeur, capacité environ 550 tonneaux ou 2 200 balles de coton, construit en oct 1887.

2° LE STEAMBOAT W. T. SCOVELL, 100 pieds de longueur, 35 pieds de largeur, 3 7/10 pieds de profondeur, capacité environ 275 tonneaux ou 1 100 balles de coton, construit en nov 1895.

3° LE STEAMBOAT GEM, 135 pieds de longueur, 28 pieds de largeur, 3 6, 0 pieds de profondeur. Capacité environ 275 tonneaux ou 1100 balles de coton, construit en septembre 1898.

4° LE STEAMBOAT RED RIVER 155 pieds de longueur, 28 pieds de largeur, 3 5 0 pieds de profondeur. Capacité environ 300 tonneaux ou 1200 balles de coton, construit en l'automne de 1899.

II. Aussi les barges suivantes (toutes des barges modèles) à savoir:

LES BARGES KLONDYKE ET YUKON, chacune d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur, construites il y a sept ans.

LES BARGES READY ET RESERVE chacune d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur, construites il y a sept ans.

Les barges MAUD et LUCILLE chacune d'environ 120 pieds de longueur, 20 pieds de largeur et 3 pieds de profondeur, construites il y a six ans.

La barge VIDETTE d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur et 4 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

R. R. Forman avocat pour Carter Bres plaignants rule.

J. D. Grace avocat pour le receveur.

W. Benedict avocat pour la Ligne Red River.

12 nov—12 18 25—Déc—2 4 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Substantielle et Améliorée de Valeur du Deuxième District.

Formant l'encoignure N. E. des rues Royale et Toulouse portant les Nos municipaux 538 et 540 rue Royale et 632 à 634 rue Toulouse

En un long crédit

Lazarus Fass vs John Lobat

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74.592.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville le JEUDI, le 15 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 41, borné par les rues Royale, Toulouse, Chartres et St Louis, mesurant trente et un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Royale sur soixante quinze pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue Toulouse, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions

Premièrement—L'acquéreur devant assumer jusqu'au montant de son enchère le paiement d'une série de 88 billets d'hypothèque et lien de vendeur, reconnu sur ladite propriété d'après l'acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 6 octobre 1903 enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse dans le livre 778, folio 413, lesquels dits billets sont faits par le défendeur et sont chacun pour la somme de $100.00 et sont tous datés le 6 octobre 1903, et payable le premier de ceux-ci, 13 mois après sa date, et les autres successivement, mois par mois ci-après faisant le dernier devant être dû 100 mois après sa date. Les dits billets portant intérêt au taux de 6 0|0 par an, du 6 octobre 1903 jusqu'au paiement, par une clause spéciale dans le dit acte d'hypothèque et vente, l'intérêt sur tous les billets étant dû après le 6 octobre 1904, est payable pour une année d'avance et le plaignant en ceci ayant réclamé d'être payé comptant pour tout intérêt sur les billets non payés au 6 octobre 1905, l'intérêt sur ladite série de 88 billets non encore dûs le 6 octobre 1905 devant être payé pour une année d'avance et chaque année ci-après à la même date d'avance pour une année sur les billets demeurant non encore dûs sur les dites dates respectives.

2° L'acquéreur devant payer la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

(Mem. L'acquéreur ayant le privilège de prendre tous les billets avant leur échéance, le plaignant contrôlant et tenant les séries entières.)

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Beattner & Manion, avocats pour le plaignant.

12 nov—12 18 26—déc 2 9 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Fannie Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72.4 8—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Carrie P. Henderson exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Renders & Gurley, avocats.

5 nov—5 9 14

Succession de Mme Sallie McLren.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 74.314 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, ses raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par John M. Hyman, exécuteur testamentaire de cette succession, ne sera en pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Jno. B. Fisher, avocat.

5 nov—5 9 14

Succession de Mme Mariana Dramm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 73.175 —Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George F. Dramm et Mariana Dramm, femme de Mamie Kniy, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — O. W. Long avocat.

4 nov—4 8 13

AVIS AUX CREANCIERS.

Armstrong & Graham et als vs Femer Carriage Company Ltd

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72.817—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George M. Hodgson, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chs. G. Gill avocat.

12 nov—12 16 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John G. West.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 73,822, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Fred. T. Beck, exécuteur testamentaire de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno. B. Fisher avocat.

11 nov—11 15 20

Succession de Junius C. Wimby.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73.913—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Cornelia Pinkney veuve de Junius C. Wimby, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Gus J. Ricau, avocat.

11nov—11 15 20

Succession de William Berman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 72.231—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles Rosen, agent de Pincus Berman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Bernard Titche avocat.

11 nov—11 15 20

Succession de Thomas J. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 73 190—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary Kennedy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier. N. E. Humphrey, avocat.

10 nov—10 14 19

Succession de Adrien L. Houseman

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—Nos 66.109, 64,821 et 74,605, consolidés — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Bliss, tuteur datif des mineurs Houseman, administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. John Bessich, Jr, avocat.

8 nov—8 12 17

Succession d'Eugénie Millen, femme d'Ernest Boutin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,991 - Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Ernest Boutin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Wm Winans Wall avocat.

4 nov—4 8 13

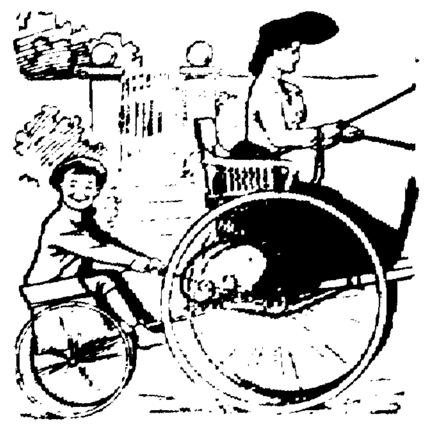

"EN S'ACHARNANT"

sur notre réputation quelques marchands s'imaginent qu'ils induiront en erreur nos clients et d'autres qui nous connaissent moins bien. Grave erreur—nous maintenons notre commerce et nous obtenons de nouveaux clients en raison de l'excellence des véhicules Voitures, Wagons, Surreys, Runabouts, Barrouches et Buggies avec bandes en caoutchouc que nous vendons. Nous vous comptons parmi nos clients si vous examinez notre stock, nous avons un grand fonds d'assortiment de Harnais.

JOSEPH SCHWARTZ CO., Ltd.

821-831 rue Perdido.

Agence des célèbres wagons de ferme et roulage de Piedmont et Tennessee.

Quartier-général des Fabricants de Voitures et de Wagons, Quincaillerie, Matériel, etc.

1 sept—6m—dim jeu

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 918 avenue Elmire, Alger.

A L'ENCAN A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE,

MARDI, LE 15 NOVEMBRE, A MIDI.

SUCCESSION DE ANTHONY SCOTT.

DIVISION B—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS—No 74 344.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Div. B, paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 4 octobre 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, dans l'affaire de la succession d'Anthony Scott, No 74 344, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, 15 novembre 1904, à midi—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, droits, voies et appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville désigné comme le lot No 16, de l'îlet No 100, lequel est compris entre les avenues Elmire et Pacifique, les rues Homer et Newton. Ledit lot No 16 mesurant 32' 3" de face à l'avenue Elmire sur 128' 8" de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes de 1904, les primes sur la police d'assurance non expirée pour l'année courante de la date de cet ordre de vente et les frais pour les certificats devant être annexés à l'acte de vente. L'acquéreur doit aussi payer pour l'acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, et faire un dépôt de 15 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

Dart & Kernan, Avocats. 9 oct—9 16 23 30—nov 6 13 15

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple en bois,

No 4514 rue Perrier entre les rues Bordeaux et Lyon.

Succession de Barbara Strein (née Hess ou Hess)

No 74,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune — JEUDI, le 17 novembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, daté et signé le 13 oct 1904, pour le compte de la succession ci-dessus, à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages à iceux appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le No 5 de l'îlet No 44, maintenant l'îlet No 315, compris entre les rues Perrier, Bordeaux, Lyon et Coliseum (au retard rue Pitquemines) ledit lot mesurant trente (30) pieds de face à la rue Perrier, par une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles en mesure américaine. Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, No 4514 rue Perrier, entre Bordeaux et Lyon, contenant 3 chambres, galerie sur la devant, retraits de la rue etc.

Conditions—Le tiers du prix comptant et la balance à un et en un crédit de un ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale, et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec la pacte de non aliénation et toutes les clauses usuelles de sécurité dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1904, 10 pour cent exigés au moment de l'adjudication. L'acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant E. K. Skinner, notaire.

E. P. Posey avocat.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Ne vous Cherchant de suite un Exemplaire de,

L'Annuaire de Soards DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui, en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez Donc! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local $6.00 par express $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1 00 y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD. Editeurs, Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale coin de la rue Camp.

12 fév 1j

THE

MONONGAHELA RIVER

CONSOLIDATED

COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers En Ville sur la Levée au pied de la rue Race. Phone 983. A Alger au Dry Dock Phone 38.

Bureau en Ville

Rue Carondelet 315,

PHONE 376.

1sept 10m dim mer ven

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, **New York**
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE.

Fast mail tous les jours....	7:15 a m
Express tous les jours.......	6:15 p m
Limited tous les jours.......	8:15 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche........	8:50 a m
Dimanche excursion........	9:20 p m
DEPART.	
Fast mail tous les jours.....	8:15 p m
Express tous les jours.......	7:00 a m
Limited tous les jours......	9:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche.........	4:00 p m
Dimanche excursion	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE

No 1 limited.....................	8:45 a m
No 3 Pan American special.	8:10 p m
No 5 local........................	4:30 p m
No 7 points Est Louisiane..	8:30 a m
Excursion du dimanche.	
No 9................................	7:05 p m
DEPART.	
No 6 local.........................	6 30 a m
No 4 Pan American special.	9 10 a m
No 8 points Est Louisiane..	4:30 p m
No 2 limited.....................	7:30 p m
Excursion du dimanche.	
No 10...............................	7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited.......	8.30 p m
No 1 fast mail.................	10:25 a m
No 3Cincinnati and Louisville	8:30pm
No 1 Louisville Mail..........	10:25 am
No 33 local mail..............	11:30 p m
No 5 Northern Express ..	7.50 am
No 31 McComb Accd	9:40 am
DEPART.	
No 4 Chicago limited.......	9:15 a m
No 24 local mail.............	6:30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:15a m
No 2 fast mail.................	8 15 p m
No 6 Northern Express....	6.30 p m
No 2 Louisville Mail........	8 15 pm
No 32 McComb Accd	4:30 pm

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis express..........	8 15 a m
Vicksburg express..........	6:20 p m
Bayou Sara Accommodation	9.30 a m
DEPART.	
Memphis express..........	4:00 p m
Vicksburg express.........	7:00 a m
Bayou Sara Accommodation	4:10 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Local.................................	11:20 a m
N. O. and Houston............	5:45 p m
Pacific Coast Express........	8.35 a m
Sunset Express................	6:45 p m
DEPART.	
Local.................................	3:40 p m
N. O. and Houston...........	7.45 a m
Pacific Coast Express.	9:00 p m
Sunset Express................	11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE.

Fort Worth and Hot Springs express	7:30 a m
Local..................................	12:05 p m
California express..........	7:45 p m
DEPART	
California express..........	8:30 a m
Local................................	3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express............................	6:20 pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE

Dimanche seulement.	
Alger................................	7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Alger................................	9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.	
Alger................................	9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche	
Alger................................	6:40 p m
DEPART.	
Dimanche seulement.	
Alger................................	8.00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Alger................................	4:30 p m
Samedi et dimanche seulement	
Alger................................	6:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.	
Alger................................	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.	
De Belair et Shell Beach....	9:10 a m
Dimanche seulement.	
De Belair..........................	7:00 a m
De Shell Beach................	10.02 a m
Shell Beach.....................	7:00 p m
DEPART.	
Tous les jours excepté dimanche.	
Pour Belair et Shell Beach..	4:10 p m
Dimanche seulement.	
Shell Beach.....................	5:30 a m
Shell Beach.....................	8:00 a m
Belair.............................	5:30 p m
Shell Beach.....................	7:30 p m

Hôtel Agnew.

Tout un îlet sur la Plage.

Atlantic City.

400 chambres—Rooms—Chambres avec bains.

Entièrement reconstruit, remeublé. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits: $2.50 par jour, $12 à $15 et au-dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE.

HOTEL

STRATHCONA

Niagara-sur-le-Lac, Canada.

Ce Lieu de Plaisance est situé sur LE LAC ONTARIO.

Il est ouvert depuis le 1er JUIN sous une administration nouvelle. On y pêche, on s'y baigne, on s'y promène en bateau.

ARTHUR WARD, Propriétaire

1er juin—3m ma jeu